



**Rives méditerranéennes**

11 | 2002  
Récit et toponymie

---

## Motivation et remotivation des noms de lieux: réflexions sur la nature linguistique du nom propre

Andres Max Kristol

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rives/121>  
DOI : 10.4000/rives.121  
ISBN : 978-2-8218-0020-5  
ISSN : 2119-4696

### Éditeur

TELEMME - UMR 6570

### Édition imprimée

Date de publication : 10 juin 2002  
Pagination : 105-120  
ISSN : 2103-4001

### Référence électronique

Andres Max Kristol, « Motivation et remotivation des noms de lieux: réflexions sur la nature linguistique du nom propre », *Rives nord-méditerranéennes* [En ligne], 11 | 2002, mis en ligne le 21 juillet 2005, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rives/121> ; DOI : 10.4000/rives.121

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

---

# Motivation et remotivation des noms de lieux: réflexions sur la nature linguistique du nom propre

Andres Max Kristol

---

- 1 Les réflexions présentées dans cette communication ont été suscitées par les travaux actuellement en cours à l'Institut de Dialectologie de l'Université de Neuchâtel en vue de l'élaboration d'un dictionnaire toponymique des communes suisses (cf. Kristol, à paraître [a], Kristol et al., à paraître [b]), par un corpus qui est essentiellement de nature macrotoponymique. Elles développent des idées que j'ai présentées sous le même titre dans les *Nouvelles du Centre René Willien* (Kristol 2000). La question sera abordée ici dans une optique qui cherche à intégrer le point de vue d'une recherche diachronique dans une réflexion qui a été menée essentiellement par la linguistique synchronique.
- 2 Dans la plupart des langues humaines, les locuteurs adultes ont une intuition très nette de la différence qui existe entre les *noms propres* et les *noms communs*. Pour tout le monde il est évident que *le port* est un nom commun et *Le Havre* un nom propre. *La lune* est un nom commun, mais *Mars* ou *Vénus* sont des noms propres. Quand on y regarde de plus près, la chose n'est pourtant pas si évidente. Qu'est-ce qu'un nom propre? Où se situe la limite entre nom propre et nom commun? Quels sont les critères qui permettent de distinguer les deux?
- 3 En faisant un rapide tour de la question et en écartant les critères fréquemment cités, mais qui n'ont pas la moindre pertinence linguistique <sup>1</sup> je distinguerai trois approches dont deux sont sémantiques et s'intéressent à la nature même du nom propre; la troisième est cognitive et s'intéresse davantage à la fonction linguistique de celui-ci.
- 4 1. La première approche se pose la question de savoir si le nom propre a un sens. Comme on le verra, cette question est sans doute mal posée, même si elle est fréquemment invoquée dans la recherche linguistique du XXe siècle.

- 5 Dans une tradition qui remonte à Saussure, le nom propre et en particulier le nom de lieu est pratiquement évacué du discours linguistique. Il n'est pas considéré comme un « vrai » signe linguistique, parce qu'il n'aurait pas de « sens ». Pour Saussure, le nom propre est « isolé » et « inanalysable », et évidemment, un signe « sans signifié » ne peut être qu'un objet extérieur au système de la langue.
- 6 Les noms propres, spécialement les noms de lieux (cf. *Paris, Genève, Agen*, etc.) [...] ne permettent aucune analyse et par conséquent aucune interprétation de leurs éléments. (Saussure, CLG, p. 237)
- 7 Cette conception a laissé de nombreuses traces dans la recherche jusqu'à nos jours. Ainsi, Josette Rey-Debove (1978 : 270) introduit le petit paragraphe qu'elle consacre aux noms propres par la déclaration suivante:
- 8 Le nom propre n'appartient pas au code d'une langue, mais à un autre code.
- 9 On se demande alors de quel code précis il s'agirait, et à qui incomberait la tâche d'étudier le nom propre si ce n'est le linguiste...
- 10 Le *Bon usage* de Grevisse fait également de la question du sémantisme le critère principal de la distinction entre nom propre et nom commun:
- 11 Le nom *commun* est pourvu d'une signification, d'une définition, et il est utilisé en fonction de cette signification. [...] Le nom *propre* n'a pas de signification véritable, de définition; il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière. (*Le bon usage* 12, 1986, § 451)
- 12 Comme le souligne Rita Caprini (2000: 31s), c'est la raison pour laquelle l'onomastique a souvent été considérée comme un domaine marginal de la recherche linguistique, un champ de mines pour le linguiste, car on y trouverait des signes linguistiques douteux, pourvus d'un signifiant vide, des signes linguistiques sans signifié.
- 13 C'est dans un même ordre d'idées qu'on a pu se demander si le nom propre pouvait être traduit. En effet, pour certains linguistes, la particularité du nom propre (ou peut-être plutôt un indice de sa spécificité), c'est le fait qu'il ne se traduit pas. Cette idée est la conséquence directe de la conception du nom propre selon laquelle celui-ci n'aurait pas de contenu sémantique. Quand il n'y a pas de sens, la question de la traduction ne se pose pas; un signe linguistique vide ne saurait être traduit. Il est vrai, en effet, que pour des paires comme *Milano/Milan, Londres/London, Paris/Parigi, Genève/Geneva*, etc., les formes individuelles ne sont pas des traductions, mais des adaptations phonétiques reflétant une même base commune. Dans d'autres cas, en revanche, les éléments transparents (ou apparemment transparents) d'un nom propre peuvent bel et bien être traduits: *Neuchâtel*, mon lieu de travail, possède une traduction littérale en allemand, *Neuenburg*, et les traductions sont relativement fréquentes dans une large région située à proximité de la frontière linguistique entre le français et l'allemand en Suisse: *Moutier/Münster* BE<sup>2</sup>, *Münchenwiler/Villars-les-Moines* BE; *Finsterhennen* (anciennement *Feisterhennen*)/*Grasse-Poule* BE, *Léchelles/Leitern* FR<sup>3</sup>, etc. Evidemment, le phénomène ne se limite pas à la Suisse: en anglais, la *Nouvelle Orléans* s'appelle *New Orleans*; et les *Montagnes rocheuses* sont traduites littéralement par *Rocky Mountains*; la ville de *Mons* en Belgique s'appelle *Bergen* en néerlandais. Face à de tels exemples, il me semble exclu d'établir la distinction entre nom propre et nom commun sur le critère du contenu sémantique: manifestement, certains noms propres peuvent être traduits; certains noms propres sont perçus par les locuteurs comme ayant un sens.

- 14 Marc Wilmet (1991), qui a essayé de « récupérer » le nom propre pour une linguistique structuraliste d'inspiration saussurienne, considère que l'originalité du nom propre, c'est son *asémantisme* au niveau de la *langue*. Selon lui, le nom propre serait un signe linguistique doté d'un signifié *vide*, donc disponible. La réalisation du signe linguistique dans l'acte de parole demanderait donc un acte de dénomination, qui connecte un signifiant sans signifié, une chaîne sonore comme *Socrate* à un référent du monde réel. Ainsi, un objet qui peut virtuellement être appelé *Socrate* (le philosophe, le chien de la voisine ou un restaurant grec) se transforme en objet réellement appelé *Socrate*. La sémantisation du nom propre ne serait donc pas un fait de langue, mais un fait *extralinguistique*, à différence du contenu sémantique d'un nom commun, où le rapport entre signifiant et signifié est établi de manière stable au niveau de la langue.
- 15 En réalité, il est facile de démontrer que le nom propre n'est pas simplement un signifiant vide. Dans le domaine des noms de lieux en particulier, il existe de nombreux exemples de noms transparents tels que *Villeneuve VD*, *Bellevue GE*, *Hauterive NE* qui sont immédiatement compréhensibles, sans qu'on ait besoin de connaître la localité désignée. Comme on le verra, la spécificité du nom propre, ce n'est pas d'être opaque, incompréhensible, asémantique. L'acte de dénomination, dont Wilmet parle à juste titre, ne concerne pas l'établissement d'une relation entre le signifiant et le signifié, mais la relation entre le signe linguistique en tant que tel et l'objet extralinguistique désigné.
- 16 Pour les prénoms, Marc Wilmet lui-même souligne que l'attribution d'un signifiant à un être humain est soumise à toutes sortes de restrictions, parce que le nom propre véhicule une charge sémantique réelle. Ces restrictions peuvent être d'ordre légal: en principe mis à part des épiciens comme *Claude*, *Camille* ou *Dominique* le prénom est sexué, et les lois qui régissent l'état civil limitent le choix des prénoms. On se rappelle le cas de la petite fille que ses parents M. et Mme Renault voulaient appeler *Mégane*, ce que l'officier de l'état civil a refusé parce que *Mégane* est le nom d'une voiture. D'autres phénomènes qui confèrent un certain contenu sémantique une connotation due à des associations d'idées aux noms propres, ce sont des phénomènes historiques ou sociaux. Le prénom *Adolphe* disparaît brusquement des registres d'état civil en France après 1939, pour les raisons que l'on connaît. Les restrictions peuvent être de type social: *Jules* ou *Marie* sont réputés populaires; *Gaëtan* ou *Marie-Chantal* sont considérés comme aristocratiques. Il faut donc reconnaître une fois de plus que les noms propres ont un contenu sémantique qui n'est pas simplement individuel, mais socialisé, et qui peut être décrit par des moyens linguistiques. Ils ne sont pas « vides de sens », comme il a été dit par certains grammairiens.
- 17 2. Une deuxième tentative de saisir la spécificité du nom propre parmi les signes linguistiques a été proposée au cours des années 1990 dans le cadre de la linguistique cognitive. Cette approche court-circuite complètement le débat traditionnel sur le contenu sémantique du nom propre et se pose la question de savoir quelle est la fonction linguistique du nom propre.
- 18 Comme le souligne Kerstin Jonasson (1994 : 16s), le langage humain est souvent incapable de rendre compte de manière satisfaisante de notre expérience perceptive. Un exemple caractéristique, c'est notre compétence en ce qui concerne la reconnaissance des visages rencontrés, qui n'a pas d'équivalent chez nous quand il s'agit de décrire verbalement les différences visibles qui sont à l'origine de cette compétence. Reconnaître quelqu'un ne veut pas dire qu'on pourra expliquer pourquoi et comment nous avons identifié une personne.

- 19 C'est à cet endroit précis que se situerait l'utilité des noms propres, leur fonction cognitive, leur raison d'être. Alors que les noms communs, grâce à leur contenu sémantique, nous aident à *regrouper* des objets, des individus ou des phénomènes qui ont des propriétés en commun, les noms propres nous permettent *d'isoler* des entités uniques et spécifiques; ils nous permettent de nommer des particuliers que nous avons identifiés à l'intérieur de certaines catégories. Les noms propres nous aident à structurer un savoir spécifique à côté d'un savoir général. Lorsqu'on associe à un particulier (ou à un objet) une image acoustique qui lui sera « propre », on pourra l'individualiser parmi tous ses semblables sans avoir besoin de définir chaque fois les propriétés qui le distinguent des autres membres de sa catégorie. Ainsi, la fonction cognitive fondamentale du nom propre serait de nommer, d'affirmer et de maintenir une individualité.
- 20 Le fait que le nom propre ne *décrit* pas est même une qualité toute particulière: le nom propre ne *doit* pas décrire l'individu. Ce phénomène est évident dans le cas des noms de personne: un individu change énormément au cours de son existence. Lorsqu'on sait qu'un petit garçon s'appelle *Sébastien*, il n'est pas nécessaire de savoir quelle est la couleur de ses cheveux, celle de ses yeux, et la forme de son visage. Et lorsque *Sébastien* sera vieux et chauve, il s'appellera toujours ainsi, même si ses caractéristiques physiques auront changé. Le *Paris* du XVII<sup>e</sup> siècle ne peut pas être décrit dans les mêmes termes que le *Paris* actuel, et pourtant, il s'agit de la même entité géographique. Le nom propre fonctionne donc comme ce que certains linguistes, d'après Kripke (1982), ont appelé un *désignateur rigide*, c'est-à-dire un nom qui « désigne le même particulier dans tous les mondes possibles associés à un énoncé » (Gary-Prieur 1994 : 19-25).
- 21 3. Si l'approche cognitive nous donne sans doute la meilleure définition actuellement disponible de la *fonction* du nom propre, elle ne permet pas de décrire toutes les particularités linguistiques du nom propre en ce qui concerne sa *nature* comme signe linguistique. Si, en règle générale, le signe linguistique est arbitraire<sup>4</sup>, la principale caractéristique du nom propre, c'est le fait qu'au moment où il est attribué, dans l'acte de nomination, il s'agit d'un signe linguistique motivé. Tous les noms propres sont le résultat d'un acte de baptême qui les motive.
- 22 Avant de poursuivre, je suis obligé d'évoquer ici un scrupule terminologique. En règle générale, lorsqu'on parle de motivation du signe linguistique, en dehors des onomatopées dont la motivation est d'ordre phonétique, on pense à la dérivation et aux composés: *tire-bouchon* est motivé par rapport aux éléments qui le composent. Quand je parle de motivation dans le domaine du nom propre, je n'évoque pas le même phénomène, mais il n'existe pour l'instant aucune terminologie plus précise.
- 23 Il est évident qu'au moment où un nom propre est attribué à un endroit géographique, ce nom a un « sens », il est transparent. Au moment de l'acte de « baptême », n'importe qui peut comprendre pour quelle raison une localité, une rivière, une montagne a été nommée de telle ou telle façon. Lorsqu'une localité située près d'un endroit marécageux s'appelle *La Sagne* NE (< celtique \**sania* « marécage »<sup>5</sup>), nous avons affaire à une appellation sémantiquement transparente, donc motivée. A l'origine, la plupart des noms propres que j'ai rencontrés dans mes travaux étaient des noms communs (ou des composés comprenant un nom commun). Au moment de l'acte de nomination, la limite entre nom commun et nom propre est quasiment inexistante<sup>6</sup>.
- 24 À côté de ces désignations dont le sémantisme est transparent et analysable au premier degré, il existe des appellations dont la motivation est de type métaphorique. Ainsi, les

communes de *Naz* VD et de *Nax* VS évoquent le « nez », c'est-à-dire un promontoire (francoprovençal [ na] < lat. *nasus*); la commune de *La Forclaz* VS, située à proximité d'un col, évoque la forme de la fourche (type francoprovençal [forkha] < latin *furcula* « petite fourche »). Dans de tels cas, l'analyse sémantique ne pose aucun problème non plus.

- 25 Les seuls noms de lieux qui ne soient pas directement interprétables d'un point de vue sémantique, ce sont ceux qui se réfèrent au nom d'un premier propriétaire<sup>7</sup>. À toutes les époques de l'humanité, les individus ont été fiers d'attribuer leur nom à leurs possessions. Or, quand le nom de lieu ne nous transmet que le nom du propriétaire, comme c'est le cas de *Sierre* VS (propriété ayant appartenu à un Galloromain nommé *Sitrius*) ou de *Rolle* VD (1231 *castrum dictum de Ruelloz ... de Rotulo*, propriété d'une personne portant le nom germanique de *Hrodilo*<sup>8</sup>), il devient difficile de parler d'un contenu sémantique explicite. Pour de tels noms, issus le plus souvent d'une ellipse (un ancien déterminant « villa, ferme de; terre de, possession de... » n'est plus exprimé), je parlerai de motivation associative (cf. ci-dessous). Parmi les toponymes plus récents de type associatif, on mentionnera en particulier les hagiotoponymes qui évoquent le saint patron d'une église paroissiale; d'autres noms de lieux dont la motivation est associative se trouvent dans les colonies du Nouveau Monde qui évoquent des personnalités historiques (*Lafayette* ou *Franklin*, par exemple).
- 26 Dans le cas des noms de personne, la situation est identique.
- 27 Les noms qui au moment de leur attribution sont sémantiquement motivés au premier degré, se trouvent en particulier parmi les noms de famille qui remontent à des noms de métiers ou à des sobriquets (*Cordonnier*, *Bègue*, *Leroux*, etc.)
- 28 Les noms dont la motivation est de type métaphorique constituent pratiquement la norme pour les noms de personnes de l'Antiquité grecque et celtique (*Sopho-klês* « sage-gloire », *Poly-kratês* « beaucoup-pouvoir », *Aristo-télês* « meilleur-but », etc.; *Ver-cingeto-rix* « grand roi des combattants »); le même principe se retrouve dans les noms de l'époque germanique qui sont à l'origine d'un grand nombre de nos prénoms (*Berht-ramn* > *Bertrand* signifie « brillant corbeau », *Wille-halm* > *Guillaume* évoque la « volonté » et le « heaume », *Ger-trude* la « lance » et la « vaillance », etc.). Évidemment, dans de tels cas, personne n'aurait l'idée de prendre au premier degré l'information sémantique véhiculée par le nom de la personne. C'est ce que montrent les prénoms dont le sémantisme est encore transparent en synchronie: lorsqu'une femme s'appelle *Blanche*, son prénom ne nous renseigne pas sur la couleur de son teint.
- 29 Restent les motivations de type associatif. Une fois qu'un nom de personne est formé, il devient usuel, et sa motivation première se perd. Ce phénomène s'est produit dans l'histoire des noms de personne d'origine germanique comme *Bernard* ou *Alice*, transparents à l'origine, qui sont restés en usage jusqu'à nos jours, même si on ne les comprend plus. Désormais, on choisit donc un de ces noms en fonction d'une motivation seconde, pour des raisons d'euphonie, par exemple. Un nom peut fonctionner comme une sorte de porte-bonheur. Il peut être motivé de manière religieuse lorsque c'est le nom d'un saint, d'une sainte; il peut se référer à une personnalité fameuse ou à un ancêtre que l'on désire honorer, etc. À l'heure actuelle, on trouve pourtant de nombreux parents qui consultent des dictionnaires de prénoms pour savoir quel est le sens premier, pour retrouver la motivation première du nom qu'ils vont donner à leurs enfants.
- 30 Qu'il s'agisse de noms de lieux ou de noms de personnes, on distingue donc les mêmes types de motivation (sémantique, métaphorique, associative) parmi lesquels seule la

motivation associative ne s'appuie pas sur un contenu lexicalisé. Les différents types de motivation ne s'excluent pas; ils peuvent se superposer. Ainsi, un nom de personne peut posséder simultanément une motivation métaphorique et une motivation associative. De nombreuses personnes connaissent la motivation métaphorique de leur prénom, et souvent elles savent aussi pourquoi (ou en pensant à qui) leurs parents l'ont choisi.

- 31 Comme le montrent tous les exemples évoqués jusqu'ici, il existe effectivement une différence profonde entre les noms propres et les noms communs qui se situe dans le domaine de la motivation. Si, pour les noms communs mis à part les dérivés la motivation est l'exception, elle est constitutive pour les noms propres. Dans ce sens, le nom propre est effectivement un signe linguistique à part, même si ce n'est pas un simple signifiant vide. Dans ce contexte, j'insiste sur le fait que le contenu sémantiquement analysable du nom propre se distingue du contenu sémantique du nom commun sur un point important. Dans le domaine des noms propres, l'analyse sémantique du nom, dans la mesure où celui-ci reste transparent, n'est pas forcément censé nous renseigner sur la nature de l'objet désigné ou de la personnalité de celui ou de celle qui porte ce nom. Une personne qui habite *Villeneuve* peut fort bien habiter dans une ville qui n'est plus « neuve » : le contenu sémantique d'un nom propre n'est mobilisé qu'au moment de l'acte de nomination qui le motive.
- 32 C'est sans doute la raison pour laquelle on constate que dans la réalité linguistique, la motivation première quelle que soit sa nature initiale s'estompe très vite, même dans les cas où le contenu sémantique véhiculé par le nom propre reste transparent. Les personnes mêmes qui ont nommé un lieu ou une personne « oublient » le sens primitif du nom, même lorsqu'il est parfaitement transparent. En règle générale, les noms propres, qui sont parlants à l'origine, se voient rapidement de leur signification et de leur motivation première. La localité nommée *La Sagne* peut donc garder son nom même quand le marais qui a motivé son nom est asséché. Ce qui explique cette désémantisation, c'est le fait qu'un nom de lieu, même lorsqu'il est sémantiquement transparent, ne signifie pas, il désigne. Quand on habite *Fontaines NE*, on n'habite pas « près des sources », mais dans une localité dénommée ainsi.
- 33 Ce qui contribue évidemment à rendre les noms de lieux opaques, ce sont les aléas de l'évolution linguistique et davantage encore les changements de langue au cours de l'histoire. Au moment où un lieu-dit a été nommé *Belfaux FR* (1138 *Bellofago*) par référence à un hêtre ou une forêt de hêtres, ce nom était parfaitement transparent. Par la suite, pourtant, au moment où la langue vernaculaire ou un mot individuel comme *fou* (< lat. *fagu*- « hêtre ») disparaît, la motivation disparaît également; le toponyme devient à son tour un signe opaque et arbitraire.
- 34 Or, à partir du moment où un nom propre devient incompréhensible, il se produit souvent un phénomène particulièrement intéressant d'un point de vue linguistique. Comme s'ils savaient instinctivement que les noms propres « doivent » avoir un sens, comme au moment de leur création, les locuteurs ont tendance à **remotiver** ces signes linguistiques dont le lien avec la motivation première s'est perdu<sup>9</sup>. À travers les remotivations, la créativité linguistique se « remet en route » ; par tous les moyens disponibles, la communauté linguistique attribue un nouveau sens à certains noms de lieux devenus opaques<sup>10</sup>. Traditionnellement, ces remotivations ont mauvaise presse en linguistique diachronique: on parle d'erreurs, de « fausses motivations », d'étymologies populaires, etc. Je proposerai ici un autre regard sur ce phénomène qui est l'expression de

la créativité linguistique humaine, et un indice important pour la nature linguistique intrinsèque du nom propre.

- 35 En principe, la remotivation s'appuie sur deux grands principes: d'une part sur des *paronymies* entre une forme ancienne qu'on ne comprend plus et une forme moderne qui lui ressemble, c'est-à-dire le rapprochement associatif de deux formes linguistiques qui appartiennent souvent à deux langues différentes notre corpus comprend de nombreux calembours plurilingues et d'autre part sur la *traduction* d'une forme ou d'une partie de cette forme apparemment transparente. Curieusement, si les premières motivations du nom de lieu sont souvent banales, les noms remotivés se caractérisent par une grande originalité, des images fleuries et des trouvailles étonnantes.
- 36 Très souvent, en Suisse du moins, ce sont les armoiries communales qui attestent cette activité interprétratrice, qui explicitent ces rapprochements pseudo-étymologiques et qui illustrent ainsi de quelle manière l'esprit humain réussit à redonner un sens à des noms de lieux qui devenus incompréhensibles.
- 37 J'ai déjà mentionné ci-dessus l'exemple de *Léchelles* FR où le nom d'un ancien lieu-dit évoquant la flore spécifique d'un endroit donné a été réinterprété en « échelle ». Mon deuxième exemple provient de la commune de *Rossemaison* JU. Pour le linguiste, *Rossemaison* est un nom parfaitement transparent: il s'agit d'un composé de l'adjectif de couleur *russus* « rouge » et de *maison*. <sup>11</sup>Au visiteur qui se rend dans ce village, on expliquera pourtant que *rosse* correspond au germanique *Ross* « le cheval »; effectivement, l'élevage des chevaux est ou a été une activité économique importante de la région<sup>12</sup>. Et pour concrétiser cette réinterprétation, la commune s'est même donné des armoiries qui évoquent le cheval. La remotivation ne recule ainsi devant aucun sacrifice: on ira chercher la motivation même au-delà des frontières linguistiques, s'il le faut<sup>13</sup>.
- 38 Les armoiries de la commune fribourgeoise de *Porsel* arborent un superbe sanglier qui interprète le nom de la commune. En réalité, *Porsel* n'a rien à voir, à l'origine, avec le *pourceau*, le *porcel* de l'ancien français. Cette interprétation est le résultat d'une étymologie populaire très ancienne, attestée depuis le XIIIe siècle: *Porsel* est un ancien *Poncel*, un *ponticellum* « petit pont » (Aebischer 1950 : 18-20).
- 39 D'un point de vue sémantique, la remotivation se contente de peu; elle ne se pose jamais la question de savoir si la nouvelle interprétation est morphologiquement ou sémantiquement plausible pour un nom de lieu (quelles seraient la motivation initiale et la syntaxe d'un nom de lieu appelé \*« cheval-maison »? et pourquoi appeler un village « pourceau »?). L'évocation de n'importe quel mot apparemment transparent semble faire l'affaire, de sorte que la nouvelle motivation de ces noms de lieux remotivés est souvent de nature associative.
- 40 5. L'activité créatrice de l'esprit humain ne s'arrête pourtant pas à la remotivation des noms de lieux devenus opaques. Le problème de la remotivation, c'est justement qu'elle ne permet pas de recréer le lien sémantique initial transparent avec le référent. Or un nom de lieu, dans la mesure où il paraît transparent, « doit » avoir sa raison d'être. C'est dans ce contexte que l'on observe l'apparition du phénomène qu'on appelle les « légendes onomastiques » (légendes fondatrices, hagiotoponymiques, explicatives), qui « expliquent » après coup pourquoi telle localité porte tel nom. Au moment où un nom de lieu est réinterprété, on constate donc que l'esprit humain déploie de véritables prouesses pour procurer une nouvelle « justification » à la forme telle qu'elle est désormais perçue et comprise.

- 41 Les légendes onomastiques qui « expliquent » un nom de lieu ne sont pas rares, mais ont rarement été étudiées. Comme les remotivations elles-mêmes, la recherche onomastique traditionnelle, dans son optique purement diachronique, a toujours été tentée de les considérer comme des absurdités et des erreurs grossières. Souvent, elle a simplement essayé de « redresser les torts » en rétablissant une vérité « historiquement correcte ». Ainsi, Paul Aebischer (1950 : 18-20) a conseillé aux autorités communales de *Porsel* de remplacer le sanglier de leurs armoiries par un pont... Et pourtant, ces étymologies populaires et les légendes qui s'y attachent sont hautement pertinentes pour comprendre la nature linguistique du nom propre, et comme illustration de notre désir de donner un sens aux signes linguistiques qui nous entourent.
- 42 Dans ce domaine aussi, les armoiries communales sont souvent d'un secours précieux, en explicitant ces rapprochements pseudo-étymologiques et en attestant ainsi les légendes onomastiques.
- 43 Ainsi, les armoiries de la commune valaisanne de *Bagnes* représentent deux enfants qui prennent un bain dans une grosse cuvette. Effectivement, dans le val de Bagnes, l'opinion courante identifie le nom de *Bagnes* avec le latin *balnea* « les bains ». Selon Ernest Muret, à Bagnes (je cite)
- 44 l'on prétend, je ne sais sur quelles preuves, qu'il y aurait eu là au Moyen Age une source très fréquentée disparue sous un éboulement. (Muret 1907 : 159)
- 45 Dans ce cas précis, on a affaire à une véritable légende explicative: d'après tout ce que nous savons, la source thermale en question n'a jamais existé, et l'éboulement n'a jamais eu lieu. En revanche, *Bagne* (qui signifie bel et bien « baignoire » dans plusieurs parlers francoprovençaux de Suisse romande) et son pluriel *Bagnes* sont des noms de lieux fréquents dans l'espace francoprovençal (GPSR II, 232a)<sup>14</sup>. L'emploi toponymique de ce mot pourrait donc désigner la cuvette géologique, ce qui conviendrait parfaitement pour décrire l'emplacement géographique de la commune. On envisagera pourtant aussi un emploi de *Bagnes* avec le sens de « terrains baignés, inondés par la rivière ». Au cours du Moyen Âge, ce nom, dont la motivation première s'était perdue, a été remotivé par une belle histoire, et cette remotivation a été sanctionnée par les armoiries de la commune.
- 46 Il en va de même de la petite ville de *Porrentruy* JU dont le nom se compose à l'origine du latin *pont* et du nom de personne féminin germanique *Ragintrude*. Étant donné que l'Alsace n'est pas loin (la frontière linguistique se situe à une quinzaine de kilomètres), nous possédons d'ailleurs des formes médiévales de ce nom qui présentent des réinterprétations alémaniques de ce nom, sous la forme de *Brunnendrut* (1276), qui évoquent la fontaine.
- 47 Mais la présence du sanglier sur les armoiries de la ville s'explique bien sûr par la « truie » qu'on a cru identifier dans la deuxième moitié de ce nom (et je ne parlerai pas des autres plaisanteries qui sont liées au nom de cette ville). Ce qui est plus intéressant, c'est qu'on raconte aujourd'hui encore la splendide légende médiévale d'un sanglier (ou d'une truie) qui aurait providentiellement sauvé la ville en attirant l'attention des autorités sur une faille dans les fortifications.
- 48 6. Evidemment, mon but n'est pas de cumuler ici ce genre d'anecdotes. Ce qui m'importe, c'est le principe même de la remotivation et de la légende onomastique, qui illustre une propriété essentielle du nom propre dans la conscience linguistique humaine: à mon avis, ce qui distingue le nom propre du nom commun, en dehors de ses fonctions cognitives, c'est le fait que le nom propre est un signe linguistique issu d'un acte de dénomination

qui le motive. Si le nom commun reste essentiellement arbitraire, la motivation du nom propre est tellement essentielle que la communauté linguistique semble se demander constamment quel est le sens premier d'un nom donné c'est probablement aussi ce qui explique le succès constant des publications onomastiques à orientation étymologique (ou pseudo-étymologique) dans un large public.

- 49 Il vaut donc la peine de se demander pour quelle raison cette caractéristique du nom propre est tellement importante. Dans l'état actuel de mes réflexions, il me semble que la motivation a une sorte de fonction ancillaire par rapport aux fonctions cognitives du nom propre: la motivation du nom individuel facilite sa mémorisation et son identification avec l'objet désigné. A mon avis, ce n'est donc pas un hasard que les noms propres forment souvent des séries: divinités pour nommer des corps célestes, motifs communs pour nommer les rues d'un nouveau quartier dans une ville, principes communs de formation des noms de personne dans le passé et dans le présent, etc.: dans tous ces cas, le principe commun facilite le travail d'organisation de notre mémoire.
- 50 Et c'est dans ce même contexte que je verrais la fonction de la légende onomastique. Etant donné que la remotivation d'un nom propre devenu opaque resémantise le signifiant sans créer de rapport avec le référent extralinguistique, la légende onomastique est en mesure de rétablir un tel lien, de manière satisfaisante pour l'esprit humain, avec une intensité telle que parfois même la réalité est obligée de se plier à l'interprétation onomastique qui lui est imposée.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Références bibliographiques

- Aebischer, Paul (1950) « Noms de lieux fribourgeois: 1. Porsel; 2. Ponthaux; 3. Rue et Riaz; 4. Neyruz. », *Annales fribourgeoises*, 38, 18-27
- Caprini, Rita (2000), « The semantics of proper names », in: Svránek, Rudolf / Kremer, Dieter (éd.), *Onomastik. Akten des 18. Internationalen Kongresses für Namenforschung II, Namensysteme im interkulturellen Vergleich*, Tübingen: Niemeyer, 31-35
- Dardel, Robert de (1991), « La place de l'adjectif qualifiant dans les toponymes romands », *Revue de linguistique romane* 55, 43-79
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle (1994), *Grammaire du nom propre*, Paris: P.U.F.
- Grevisse, Maurice (1986), *Le bon usage. Douzième édition refondue par André Goosse*, Paris-Gembloux: Duculot
- Jonasson, Kerstin (1994), *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve: Duculot
- Kristol, Andres (2000), « Motivation et remotivation des noms de lieux », *Nouvelles du Centre d'Etudes francoprovençales René Willien* 41, 5-18, Saint-Nicolas (Aoste)
- Kristol, Andres (à paraître [a]), « Le projet ONOMA: une synthèse de la recherche toponymique suisse », *Académie des langues dialectales de la Principauté de Monaco*, Actes.

- Kristol, Andres, et al. (à paraître [b]), *Dictionnaire toponymique des communes suisses Lexikon der schweizerischen Gemeindenamen Dizionario toponomastico dei comuni svizzeri*. Huber: Frauenfeld
- Muret, Ernest (1907), Compte rendu de: Henri Jaccard, *Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande*, *Schweiz. Archiv für Volkskunde*, 11, 145-163
- Pierrehumbert, William (1926), *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel: Attinger
- Rey-Debove, Josette (1978), *Le métalangage*, Paris: Le Robert
- Saussure, Ferdinand de (1971), *Cours de linguistique générale*, Paris: Payot
- Wilmet, Marc (1991), « Nom propre et ambiguïté », *Langue française* 92, 113-124.

## NOTES

1. L'emploi de la majuscule qui continue à être enseigné aux enfants comme critère de discrimination est sans utilité aucune pour une distinction linguistique entre nom propre et nom commun, pas plus que l'emploi de l'article, qui est fréquent dans le nom des localités fondées dans l'espace francophone depuis le haut Moyen Âge.
2. Pour localiser les communes citées, j'utilise les abréviations conventionnelles pour les cantons suisses: BE = Berne, GE = Genève, JU = Jura, NE = Neuchâtel, VD = Vaud, VS = Valais. Pour les noms bilingues, la première forme citée est celle qui correspond à la langue officielle de la commune.  
Les armoiries parlantes qui illustrent les exemples discutés proviennent de la base de données élaborée dans le cadre du projet ONOMA (cf. Kristol, et al., à paraître [b]).
3. Cette traduction repose sur une réinterprétation préalable du nom. Comme le montrent les armoiries de la commune qui arborent une échelle, *Léchelles* (attesté en 1243 sous la forme *Leschières* < latin *liscaria* « endroit où poussent des laïches ou carex ») a été pris dans son « sens » nouveau et traduit par la population alémanique comme signifiant « les échelles ». Le phénomène de la réinterprétation des noms de lieux sera examiné plus loin.
4. Cette vérité première est sans doute exacte en synchronie. Dans la recherche, la question de savoir si, à l'origine, tous les signes linguistiques étaient motivés, comme c'est le cas des onomatopées, reste pourtant controversée. Puisqu'il s'agit là d'un débat purement spéculatif, je n'insisterai pas sur cette question.
5. Comme le montre l'emploi de l'article, il s'agit d'un nom formé à une époque relativement récente; dans le haut Jura, *sagne* « marais, marécage » est attesté comme nom commun jusqu'au début du XXe siècle (Pierrehumbert 1926 : 545). Evidemment, un tel nom n'est plus analysable en synchronie, mais ce n'est pas mon propos ici. Comme le montre la toponymie urbaine (« rue de la Balance, rue des Moulins »), les exemples de noms transparents en synchronie ne manquent pas.
6. Même si, au terme d'une évolution linguistique qui couvre souvent des centaines d'années ou davantage, de nombreux noms propres ne sont plus analysables, ce principe reste valable.
7. C'est un cas de figure extrêmement fréquent; il s'agit d'un bon tiers des noms de notre corpus macrotoponymique.

8. Étant donné que les noms d'origine germanique sont à la mode dans la population romane du Nord de la France et de la Suisse romande du VIIe au Xe siècle, le nom d'un individu ne nous renseigne pas sur sa langue maternelle.
  9. Évidemment, de manière beaucoup plus marginale pourtant, la remotivation par une étymologie populaire existe aussi pour le nom commun.
  10. Dans notre corpus macrotoponymique, nous comptons entre 5 et 10% de noms remotivés, mais la collecte des matériaux n'est pas encore achevée.
  11. L'antéposition de l'adjectif de couleur est normale dans les parlers du Nord et de l'Est de l'espace galloroman; cf. à ce sujet de Dardel (1991).
  12. Il est sans doute significatif que les locuteurs de ce village francophone n'établissent pas de rapport avec le français *rosse* qui a la même origine, mais dont le sémantisme véhicule des connotations plutôt négatives, alors que l'allemand *Ross* évoque toutes les qualités nobles du cheval.
  13. Ce que la reproduction des armoiries en noir et blanc est incapable de montrer, c'est que le cheval est rouge, ce qui amalgame en quelque sorte les deux interprétations. Les motivations et remotivations multiples d'un même nom ne semblent pas gêner un public de non-linguistes.
  14. Je suis obligé de corriger ici ce que j'ai affirmé dans mes publications plus anciennes: en suivant Muret, j'ai cru longtemps que *Bagnes* représentait un gentilice latin, à savoir *Bannius*.
- 

## RÉSUMÉS

Qu'est-ce qu'un nom propre? Dans une tradition qui remonte à Saussure, le nom propre est pratiquement évacué du discours linguistique, sous le prétexte qu'il n'aurait pas de sens, ce que l'analyse infirme. Une seconde approche propose que le nom propre se distingue du nom commun en ce que ce dernier nous aide à regrouper des objets, tandis que le nom propre nous aide à isoler des entités uniques et spécifiques, qu'il nomme sans les décrire. Au moment de l'acte de dénomination, le nom propre apparaît toutefois comme généralement motivé, selon une motivation sémantique, métaphorique, ou associative. Malgré cela, étant donné qu'il a pour fonction de nommer avant que de décrire, le nom propre subit en général un processus de désémantisation. Les fréquentes remotivations dont il est alors l'objet, soit par paronymie, soit par traduction, peuvent donner lieu aux légendes onomastiques qui expliquent, après coup, le pourquoi de tel nom, et soulignent, aux yeux du linguiste, la nécessité de la motivation. Celle-ci est alors repérée pour sa fonction ancillaire par rapport aux fonctions cognitives, facilitant la mémorisation du nom propre et son identification avec l'objet désigné.

What is a proper noun? A tradition dating back to Saussure practically drops the proper noun from linguistic discourse, on the premise that it is without meaning. Analysis proves the contrary. A second approach holds that the proper noun can be distinguished from the common noun by the fact that the latter enables us to group objects whereas the former lets us isolate unique, specific entities by naming but not describing them. Yet at the naming act, the proper noun usually appears motivated, by a semantic, metaphoric or associative motivation. However, its main function being naming, not describing, the proper noun undergoes generally a

desemanticising process. It is then subject to frequent remotivations, either by paronymy or by translation, that may give rise to onomastic legends. These explain, after the event, how a given noun came about, underlining from a linguistic point of view the necessity of motivation. At this point, the motivation is discerned in terms of its ancillary function in relation to cognitive functions, helping the proper noun to be committed to memory and identified with the designated object.

## INDEX

**Mots-clés** : ethnologie, histoire, linguistique

**Index géographique** : Occident

**Index chronologique** : Toutes périodes

## AUTEUR

**ANDRES MAX KRISTOL**

Andres Max Kristol, Université de Neuchâtel, Suisse.